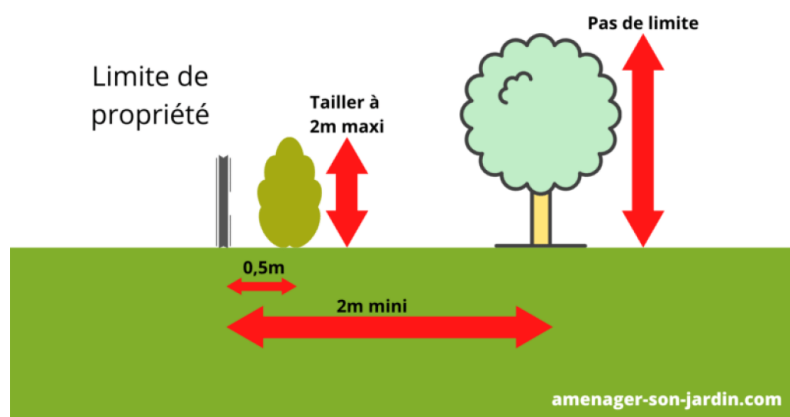


Rappel sur l'élagage des arbres



Un jardin, c'est bien, c'est beau mais c'est aussi des responsabilités ! En particulier en présence d'arbres.

Il faut savoir que chacun est tenu de couper les branches d'un arbre planté sur son terrain dès que celles-ci poussent au-delà des limites de sa propriété.

Autrement dit, en clair, il faut couper les branches qui dépassent.

Par ailleurs, en ces temps de phénomènes climatiques exceptionnels, il faut se rappeler que les arbres, fragilisés, ont tendance à tomber plus facilement.

Un arbre qui tombe sur une route, un bâtiment, occasionne un accident ou des blessures engage la responsabilité de son propriétaire. D'où l'importance de leur entretien... et d'une bonne assurance !

Retour sur la réunion de présentation du PADD le 26 septembre



Le 26 septembre à 20h, les priaysiens ont pu découvrir en réunion publique le nouveau Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la commune, document s'inscrivant dans le renouvellement du PLU lancé depuis novembre 2018.

Ce document présente les objectifs et les orientations générales en ce qui concerne le développement urbanistique, mais aussi économique, social et

environnemental de la commune.

Au terme de deux heures d'un débat animé où toutes les questions ont pu être posées par les membres de l'assistance, les élus ont pu clore la réunion et diffuser le PADD auprès de ceux qui en feront la demande.

Si vous désirez vous le faire envoyer par mail, adressez-vous à la mairie aux heures d'ouverture habituelles !

***Le saviez-vous ?
Il est possible sur la
commune de bénéficier
d'un service de
ramassage scolaire***

Néanmoins, la Région ne prend en charge que le coût pour les enfants habitant à plus de 3km de l'école. En dessous, le coût est théoriquement supporté par le bénéficiaire. La mairie finance le transport en dessous des 3km (le Bourg, Bellegarde, le Biez) mais demande une participation de 10% aux parents.

Pour l'année scolaire 2022/2023, la participation est de :

- 31 € pour un enfant,
- 35 € pour deux enfants,
- 38 € pour trois enfants.

Pour information, en 2021 le montant réglé par la commune est de 3500 €. La prise en charge des familles représente 10% du coût.

Les fiches horaires sont disponibles sur le Bulletin Municipal ou sur le site de la Région.

Transports scolaires sur la commune



Trail Oxfam « Les Cœurs de Lyon »



Les 8 et 9 octobre, Sacharalen, Solange, Corinne et Jessica se sont élancées dans une marche de 100 km à couvrir en moins de 30h. C'est le trail Oxfam, qui consiste à relever ce défi mais également à récolter 1500 € de dons minimum au bénéfice de l'association qui œuvre pour un monde plus solidaire.

Challenge réussi pour ces quatre courageuses femmes qui ont accompli 100 km en 27h32min, malgré les difficultés (pluie, boue, frelons...) et se classent 74èmes sur 209 équipes au départ !

La Mairie de Priay est fière d'avoir -même modestement- participé financièrement à cet exploit. Encore toutes nos félicitations à ces battantes au moral d'acier !

Rencontre avec nos deux nouvelles infirmières du Pôle Médical



Maude ECOCHARD



Lydie MAZEAU

Maude ECOCHARD est notre nouvelle infirmière libérale sur la commune. Dernière arrivée, « la petite jeune du groupe », elle nous raconte : « Je suis arrivée sur la commune pour faire un remplacement en décembre 2021. Ça a tout de suite bien fonctionné avec Corinne et Muriel. En septembre, elles m'ont proposé une collaboration afin de passer à trois infirmières au cabinet. C'était inespéré d'avoir une proposition aussitôt dans ma carrière. J'y ai vu une véritable opportunité car c'est un village vivant où les habitants sont très sympathiques. Il y a une vraie vie de village. » Professionnellement, Maude nous confie également qu'elle apprécie ses collègues : « nous prenons plaisir à nous retrouver avec les filles environ une fois par mois pour faire le point, l'ambiance est bonne et c'est agréable ».

Lydie MAZEAU est infirmière libérale. Elle travaillait dans la région depuis quelques temps en tant qu'infirmière remplaçante, mais cherchait à s'installer dans un village, pas très loin d'Ambérieu-en-Bugey.

Lorsqu'elle a su que Patricia MURE cherchait à laisser sa place au cabinet l'an dernier, elle y a tout de suite vu l'opportunité de s'y installer.

« C'est un village dynamique que je connais et dans lequel j'aime bien travailler. Les gens sont très accueillants et je me suis tout de suite sentie à l'aise. Au niveau du pôle médical, c'est très agréable de travailler, que ce soit avec mes consœurs, les médecins ou les pharmaciennes. Les priaysiens m'ont réservé un très bon accueil dès mon arrivée. Je suis très contente d'exercer sur Priay ! »

Au pôle médical, vous trouverez maintenant 5 infirmières, réparties dans 2 cabinets différents : d'une part Lydie MAZEAU et Rithida DELBEE NACHAMPASSAK et de l'autre Maude ECOCHARD, Corinne DE SA et Muriel ECOCHARD.

Le CCAS

Le CCAS de la commune renouvelle la distribution des paniers garnis à l'occasion des fêtes de Noël pour les résidents de Priay de plus de 75 ans !

Le vendredi 16 décembre après midi et samedi 17 décembre au matin aura lieu en Mairie la permanence de remise de ces paniers garnis. Venez partager un moment de convivialité avant de repartir avec votre colis.

Retour en photos ...
Manifestations de cet été !

Merci à Laurence Bonant pour les photos ! 😊



Kermesse *Sou des écoles*



Carnaval
Ain'stant Famille



Vogue
Karaoke et retraite aux flambeaux *Municipalité et G.Bonant Production*



Goûter à la résidence Monal et 100 ans de M.Meyer organisé par le CCAS



Fête de la Musique
Municipalité et G.Bonant Production



Farfouille du *Comité des fêtes*



Feu d'artifice du 14 juillet *Municipalité*